COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES ARBITRES DE MOSELLE

P.V. de la Réunion de Bureau de la CDA du 18 Juillet 2024

Présidence: M. MERULLA

<u>Présents</u>: MM. BARRAT – CAMPISI – MULLER

M. HOCQUAUX, Représentant des Arbitres

Excusé : M. KOENIG, Représentant du CD du DMF

AUDITION:

• A sa demande, Julien Lampert (D1) est entendu par la CDA, qui répond à toutes ses interrogations, et qui passe à l'ordre du jour

CARNET:

La CDA souhaite un prompt rétablissement à René Becker, hospitalisé récemment

PV:

- CDA Plénière du 20/06/24 : sera validé lors de la prochaine Plénière de la CDA, à la rentrée 24/25
- PVs CRA: transmis à la CDA et aux SCA

<u>COURRIER du PRESIDENT</u>: (Vincent Merulla)

- Impossible d'énumérer les nombreux courriers reçus et envoyés pendant cette période
- Néanmoins, tous ont été traités et les copies nécessaires envoyées aux personnes ou organes concernés

COURRIER du SECRETAIRE : (Patrice Barrat)

Comptes rendus des commissions par Jean-Claude Schely et Eric Wernet : remerciements

TRESORERIE : (Germain Muller)

Le budget alloué par le DMF pour la saison 23/24 n'a pas été dépassé. Un remerciement appuyé à nos 4 SCA et à notre trésorier qui tiennent avec sérieux les cordons de la bourse

SANCTIONS DISCIPLINAIRES : (CDA Moselle)

Les PV disciplinaires envoyés tardivement par les SCA (après le 1^{er} Juin) sont suspendus.

Les SCA reprendront ces dossiers en début de saison prochaine.

LES JEUNES ARBITRES : (Frédéric Campisi)

- Remerciements au DMF et au club de Bertrange pour la remise des récompenses de la finale des U18
- Reprises des préparations le Vendredi 19/07 pour les candidats Jeunes et Seniors
- Finalisation du probatoire qui se déroulera le 25/08 sur les installations de l'Ul Plantières qui est remercié
- L'examen Ligue aura lieu le 28/09
- Nous avons réceptionné les candidatures pour l'examen JAL intermédiaire qui se déroulera courant Février 2025

<u>TECHNIQUE et DIVERS</u>: (CDA MOSELLE)

• La CDA donne son aval aux arbitres rétrogradés en CDA pour une candidature immédiate vers la Ligue, sous réserve de suivre les consignes déjà imposées aux autres D1

- Le Bureau se penche sur les 3 annexes nouvelles et modifiées, ainsi que sur la modification de l'article 34 du statut de l'arbitrage. Une réunion de cadrage aura lieu prochainement, et ses conclusions seront présentés au CD du DMF lors de sa Plénière du 05/08.
- La réunion habituelle avec les commissions de discipline aura lieu à Lasalle le 22/08
- La CDA pose les premières préparations et instructions des différents stages départementaux
- Stages de rentrée en CDA et SCA, 3 items communs sont dégagés :
 - o Les rapports disciplinaires forme et fond
 - o Etude précise du Carton Blanc
 - o Les règles de base en Football réduit les spécificités essentielles
- Les représentants de la CDA aux stages SCA :
 - o Forbach : le 7/9 (D2, matin) et (D3, après-midi) Marienau : Frédéric Campisi
 - o Hayange : le 14/09 à Basse Ham : Vincent Merulla
 - o Metz : le 07/09 : Patrice Barrat
 - o Sarrebourg : le 07/09 (D2) : Germain Muller et le 14/09 (D3 matin) à Langatte : Frédéric Campisi

TOUR DE TABLE:

- Procédures d'urgence et terrain impraticable : de nombreuses incompréhensions de la part de certains clubs ; la CDA rappelle qu'il n'y a pas lieu pour les clubs de contacter les arbitres ; des aménagements réglementaires ont été apportés, mais rien ne change dans l'organisation interne de la CDA. La CDA demande à Hervé Koenig de mettre au clair certains points avec le CD/DMF
- Un inventaire sera fait des adresses officielles des membres, afin que tous en soient équipés en début de saison prochaine
- A noter le cas d'un club qui désire indemniser les arbitres par virement. Des directives, en accord avec le DMF, seront données dès le début de la saison prochaine aux arbitres concernés.
- La CDA désire modifier l'heure butoir pour la consultation des désignations. Il est donc fortement conseillé aux arbitres de consulter au plus tard 3 heures avant le match, ceci, afin d'éviter des déplacements inutiles
- La mise à jour dans Foot2000 des nouveaux membres sera faite à l'issue de la Plénière du CD du 05/08
- La CDA, suite à la requête de la commission de discipline Jeunes, et au vu des pièces en sa possession, classe l'affaire et annule la sanction (non réglementaire) prononcée à l'encontre de l'arbitre R. Benamara.
- Prochaine réunion de la CDA : sur convocation, en un lieu à définir

Le Représentant du CD/DMF:

Hervé KOENIG

The state of the s

<u>Le Président de la CDA</u>:

